



Assemblée générale

Distr. limitée
8 février 2023
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Soixantième session
Vienne, 6-17 février 2023

Projet de rapport

I. Introduction

1. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa soixantième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 6 au 17 février 2023 selon des modalités hybrides (en personne et en ligne), sous la présidence de Juan Francisco Facetti (Paraguay).
2. Le Sous-Comité a tenu [...] séances.

A. Participation

3. Ont participé à la session les représentantes et représentants des [...] États membres suivants du Comité : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchéquie, Thaïlande, Tunisie, Türkiye, Ukraine, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).
4. À ses 975^e et 977^e séances, tenues les 6 et 7 février, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à leur demande, la Côte d'Ivoire et le Honduras à participer en qualité d'observateurs à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugerait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de ces pays.
5. À sa 975^e séance également, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'Ordre souverain de Malte à participer en tant qu'observateur à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugerait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de cette organisation.



6. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Bureau des affaires de désarmement du Secrétariat, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation météorologique mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Union internationale des télécommunications (UIT) ont assisté à la session en tant qu'observateurs.

7. L'Union européenne, dotée du statut d'observateur permanent auprès du Comité, a participé à la session, comme le prévoient les résolutions [65/276](#) et [73/91](#) de l'Assemblée générale.

8. Ont assisté à la session des membres du Groupe consultatif pour la planification des missions spatiales (SMPAG) et du Réseau international d'alerte aux astéroïdes (IAWN) invités en tant qu'observateurs, comme le Sous-Comité en était convenu à sa cinquante-troisième session ([A/AC.105/1109](#), par. 182).

9. Étaient également représentées à la session les organisations non gouvernementales suivantes, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité : Association internationale pour la promotion de la sécurité spatiale (IAASS) ; CANEUS International ; Comité de la recherche spatiale (COSPAR) ; Comité mondial d'observation de la Terre par satellite ; Comité scientifique de la physique solaire et terrestre (SCOSTEP) ; Consortium universitaire d'ingénierie spatiale (UNISEC-Global) ; Fédération internationale d'aéronautique (FIA) ; For All Moonkind ; Institut de La Haye pour la justice mondiale ; Institut européen de politique spatiale (ESPI) ; Institut ibéro-américain du droit aéronautique et de l'espace et de l'aviation commerciale ; Moon Village Association ; National Space Society (NSS) ; Open Lunar Foundation ; Organisation internationale de normalisation (ISO) ; Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau ; Secure World Foundation (SWF) ; Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT) ; Space Generation Advisory Council ; Union astronomique internationale (UAI) ; Université internationale de l'espace (ISU) et World Space Week Association.

10. À ses 975^e et 977^e séances, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à leur demande, ASTM International, la Fondation internationale pour une machine mise au point par génie génétique et l'International Space Environment Service (ISES) à participer en tant qu'observateurs à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de ces organisations.

11. La liste des représentantes et représentants des États, des entités des Nations Unies et des autres organisations internationales qui ont participé à la session est publiée sous la cote [A/AC.105/C.1/2023/INF/50](#).

B. Adoption de l'ordre du jour

12. À sa 975^e séance, le 6 février, le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration de la présidence.
3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable.
6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.

7. Débris spatiaux.
8. Informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes.
9. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
10. Météorologie de l'espace.
11. Objets géocroiseurs.
12. Viabilité à long terme des activités spatiales.
13. Rôle futur et méthodes de travail du Comité.
14. L'espace et la santé mondiale.
15. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
16. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications.
17. Débat général sur le ciel sombre et silencieux au profit de la science et de la société.
18. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique.
19. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

C. Débat général

[à insérer]

D. Rapports nationaux

13. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports présentés par les États Membres (voir [A/AC.105/1271](#), [A/AC.105/1271/Add.1](#) et [A/AC.105/1271/Add.2](#)) et du document de séance ([A/AC.105/C.1/2023/CRP.5](#)) qu'il a examiné au titre du point 3 de l'ordre du jour, intitulé « Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales ». Il a recommandé au Secrétariat de continuer d'inviter les États Membres à présenter des rapports annuels sur leurs activités spatiales.

E. Colloque

14. En application de l'accord conclu par le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 ([A/AC.105/890](#), annexe I, par. 24) et par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante-cinquième session (voir [A/77/20](#), par. 192), un colloque organisé par le COSPAR couvrant différentes applications des techniques spatiales à l'appui de l'action climatique et d'une prise de décision connexe fondée sur des données s'est tenu le 14 février 2023.

15. Intitulé « Contributions de l'observation spatiale à l'action climatique », il a été animé par Pascale Ehrenfreund, Présidente du COSPAR. Les intervenants étaient Ralph Kahn du Goddard Space Flight Center de la National Aeronautics and Space Administration (NASA), Kate Kelvin de la NASA, Edward Blanchard Wrigglesworth de l'Université de Washington (Seattle, États-Unis), Anny Cazenave du Laboratory of Space Geophysical and Oceanographic Studies, Angelica Tarpanelli du Conseil national de la recherche italien, C.K. Shum de l'Université d'État de l'Ohio, Nancy French de l'Université technologique du Michigan et Aneesh Subramaian de l'Université du Colorado Boulder.

16. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le colloque avait contribué à ses travaux et permis de mieux faire connaître les questions relatives à la contribution des activités spatiales à l'action climatique.

F. Adoption du rapport du Sous-Comité scientifique et technique

17. Après avoir examiné les points inscrits à son ordre du jour, le Sous-Comité a adopté, à sa [...] séance, le [...] février 2023, son rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui contient les vues et les recommandations énoncées dans les paragraphes qui suivent.

III. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable

18. Conformément à la résolution [77/121](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 5 de son ordre du jour, intitulé « Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable ».

19. Les représentantes et représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre de ce point : Autriche, Brésil, Chine, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Pakistan, Royaume-Uni et Venezuela (République bolivarienne du). Des déclarations ont également été faites par les observateurs et observatrices de CANEUS International, du Comité mondial d'observation de la Terre par satellite et de la World Space Week Association. Au cours du débat général, des déclarations sur ce point ont aussi été faites par les représentantes et représentants d'autres États membres.

20. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants :

a) Rapport sur les travaux de la réunion d'experts ONU/République de Corée tenue dans le cadre de l'initiative « L'espace pour les femmes » : accès et participation des femmes et des filles au secteur spatial, tenue à Daejeon (République de Corée) du 16 au 19 août 2022 ([A/AC.105/1273](#)) ;

b) Document de séance contenant le rapport sur le Forum spatial mondial ONU/Autriche 2022 tenu sur le thème de la viabilité de l'espace au service de la viabilité sur Terre ([A/AC.105/C.1/2022/CRP.25](#)).

21. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes :

a) « Réunion d'experts sur l'Initiative "L'espace pour les femmes" 2023 », par les représentantes du Canada ;

b) « La technologie spatiale en Égypte », par le représentant de l'Égypte ;

c) « Atelier de coopération CubeSat Afrique-Japon et collaboration future en Afrique », par le représentant du Japon ;

d) « Développement des activités spatiales au Paraguay », par le représentant du Paraguay ;

e) « Observatoire Millimetron : l'avenir de l'astronomie millimétrique », par le représentant de la Fédération de Russie ;

f) « Observatoire des monts du Caucase : un nouveau centre d'enseignement scientifique de l'Université d'État Lomonosov de Moscou », par le représentant de la Fédération de Russie ;

g) « Rapport sur le portefeuille du commerce lunaire - Principaux résultats », par les observateurs de la Moon Village Association ;

h) « Quelle cyberprotection pour les techniques spatiales ? Étude technique sur les normes de sécurité », par l'observatrice du Space Generation Advisory Council ;

i) « Semaine mondiale de l'espace 2022 : activités de sensibilisation menées pour promouvoir la viabilité de l'espace », par l'observatrice de la World Space Week Association.

22. Le Sous-Comité a noté combien les techniques spatiales et leurs applications, ainsi que les données et informations spatiales, pouvaient contribuer au développement durable, notamment en permettant de mieux définir et faire appliquer les politiques et les programmes d'action relatifs à la protection de l'environnement, à la gestion des sols et de l'eau, à la mise en valeur des terres dégradées et des terres incultes, à l'aménagement urbain et rural, aux écosystèmes marins et côtiers, aux soins de santé, aux changements climatiques, à la réduction des risques de catastrophe et aux interventions d'urgence, à l'énergie, aux infrastructures, à la navigation, aux transports et à la logistique, à la connectivité rurale, à la surveillance sismique, à la gestion des ressources naturelles, à la neige et aux glaciers, à la biodiversité, à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

23. Le Sous-Comité a également pris note, dans ce contexte, des informations fournies par les États sur leur utilisation des plateformes spatiales et des systèmes satellitaires à l'appui d'un développement socioéconomique durable, ainsi que sur les mesures et les programmes qu'ils avaient adoptés pour mieux faire connaître et comprendre, au sein de la société, les applications des sciences et techniques spatiales utilisées pour répondre aux besoins de développement, et sur les activités de coopération visant à donner, par une formation théorique et pratique, des capacités accrues pour mettre les applications des sciences et techniques spatiales au service du développement durable.

24. Le Sous-Comité est convenu qu'il faudrait que sa présidence fournisse une contribution soulignant la contribution des sciences, techniques et applications spatiales à un développement socioéconomique durable au forum politique de haut niveau sur le développement durable qui se tiendra sous l'égide de l'Assemblée générale en 2023.

25. [*Texte sur la proposition de la présidence du Sous-Comité à insérer*]

26. Quelques délégations ont estimé qu'il était nécessaire de faire progresser les discussions relatives à l'espace également lors du Sommet de l'avenir qui se tiendra en 2024.

27. Le point de vue a été exprimé qu'il était nécessaire d'intensifier le partage des connaissances et le transfert des technologies spatiales liées au développement socioéconomique afin d'accroître les bienfaits que présente l'espace pour l'ensemble de l'humanité, ainsi que la sensibilisation des jeunes et du secteur privé, dans un esprit d'inclusion.

28. Le Sous-Comité a noté que le Comité et ses sous-comités avaient un rôle fondamental à jouer, avec l'appui du Bureau des affaires spatiales, dans la promotion de la coopération internationale et du renforcement des capacités aux fins du développement socioéconomique.

29. Le Sous-Comité a noté que les initiatives qui encouragent les femmes et les filles à poursuivre des études dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), et qui sensibilisent aux possibilités de carrière et à l'importance de l'égalité des genres et de la participation des femmes dans le secteur spatial, étaient importantes et allaient directement dans le sens des objectifs de développement durable.

30. Conformément au paragraphe 10 de la résolution [77/121](#) de l'Assemblée générale, le Groupe de travail plénier a été convoqué de nouveau, sous la présidence de Prakash Chauhan (Inde).

31. À sa [...] séance, le [...] février, le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail plénier, qui figure à l'annexe I du présent rapport.